

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL JUN – SEPTEMBRE 2020

---

Consœurs, confrères et amis,

Il y a maintenant six mois que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la pandémie. Depuis, tous les aspects de nos vies – professionnelle, communautaire ou sociale – ont changé d'une façon que la plupart d'entre nous n'aurions jamais pu imaginer.

De nouveaux défis nous attendent à chaque tournant.

Les membres du SCFP retournent dans des milieux de travail qui ont profondément changé. Certains n'ont jamais cessé de travailler et ont dû s'ajuster rapidement à de nouvelles mesures de sécurité au travail, tout en luttant pour de meilleures précautions et en fournissant les services essentiels dont nos collectivités ont besoin. D'autres se retrouvent avec des protocoles de sécurité nouvellement négociés qui modifient fondamentalement la nature de nos milieux de travail.

Près de 10 % de nos membres sont toujours en mise à pied ou en congé. Et pendant que certains membres retournent au travail, d'autres subissent maintenant des mises à pied qui avaient pourtant été évitées au printemps.

Dans tout cela, nous apprenons de nouvelles façons de mener les affaires de notre syndicat. Nous déposons des griefs, tenons des réunions syndicales-patronales, négocions des conventions collectives, recrutons de nouveaux membres et tenons des élections dans les sections locales, tout en nous conformant aux lignes directrices en santé publique. Malgré tous ces défis, notre syndicat reste dynamique.

Notre résilience collective est remarquable. Je suis très fier de nos militants, de nos leaders et des membres de notre personnel qui ont travaillé sans relâche à offrir à nos communautés les services dont elles ont besoin, tout en protégeant les droits de nos membres qui offrent ces services de première ligne critiques.

**MARK HANCOCK**  
National President/Président national

**CHARLES FLEURY**  
National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

**DENIS BOLDUC, PAUL FAORO, FRED HAHN, JUDY HENLEY, SHERRY HILLIER**  
General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

## **Conférence nationale du Conseil des secteurs**

La conférence nationale du Conseil des secteurs du SCFP devait se tenir en octobre 2020, à Winnipeg. Bien sûr, elle n'aura pas lieu, mais nous savons qu'il est plus important que jamais pour nos leaders et militants de se rencontrer et de discuter des tendances et enjeux nouveaux qui touchent leurs secteurs. Nous avons adapté nos plans originaux et des réunions virtuelles de secteurs ont été organisées. Du 20 au 22 octobre, chaque secteur se réunira virtuellement pendant quatre heures. Ne manquez surtout pas cette occasion de vous joindre à des membres du SCFP de tout le pays pour discuter d'enjeux clés dans votre secteur.

## **Gouvernement fédéral**

Le SCFP continue à défendre des programmes qui soutiendront tous les travailleurs touchés par la pandémie de COVID-19. Avec nos alliés du mouvement syndical, nous avons réussi à assurer un large accès à la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ainsi que la prolongation de cette prestation, pendant que le gouvernement travaillait à ajuster l'assurance-emploi (AE) et à instaurer des programmes additionnels et complémentaires pour protéger le plus grand nombre possible de travailleurs. À mesure que les lacunes de ces programmes deviennent évidentes, nous faisons pression pour que des solutions adéquates soient trouvées.

Au début de l'été, des représentants du SCFP et d'autres syndicats ont rencontré le commissaire des travailleurs et travailleuses de l'AE pour demander que le gouvernement réduise les seuils nationaux d'admissibilité à l'AE, augmente les prestations et améliore la protection offerte aux travailleurs précaires.

La PCU prendra fin sous peu et les travailleurs qui la touchent présentement et qui ont besoin d'aide devraient passer à l'AE ou à l'une des trois nouvelles prestations annoncées dernièrement par le gouvernement fédéral.

Le SCFP continuera à suivre ces programmes et à faire pression sur le gouvernement pour que tous les Canadiens reçoivent les soutiens au revenu dont ils ont besoin tant que durera la pandémie.

Le premier ministre Trudeau a prorogé la session du Parlement cet été et compte la rouvrir à la fin septembre avec un discours du Trône qui établira une nouvelle direction pour le gouvernement fédéral dans la foulée de la pandémie. Le mouvement syndical collabore avec ses alliés pour exiger de meilleures conditions pour les travailleurs – de meilleurs emplois, un système de santé public plus efficace, des investissements dans les services de garde à l'enfance et un filet de sécurité sociale plus solide.

## **Protéger les soins de santé publics**

Depuis des années, le SCFP travaille avec la Coalition canadienne de la santé et d'autres alliés à contrer une poursuite intentée par le D<sup>r</sup> Brian Day et sa clinique médicale privée, « Cambie Surgeries Corporation », dont le but est de détruire notre système de santé universel et public.

Le 10 septembre, une décision attendue de longue date de la Cour suprême de la Colombie-Britannique affirmait la valeur profondément canadienne voulant que les gens doivent recevoir des soins de santé en fonction de leurs besoins et non de leur capacité à payer.

Pour sa part, le D<sup>r</sup> Day soutenait que les patients ont un droit constitutionnel aux soins privés s'ils peuvent se le permettre et que les temps d'attente dans le secteur public sont trop longs.

Même si la Cour a reconnu qu'il existe parfois certaines difficultés dans l'accès rapide aux soins, elle a débouté le D<sup>r</sup> Day et jugé que ces délais n'équivalent pas à une violation des droits prévus dans la *Charte*. Le juge Stevens a conclu que notre système de santé est basé sur les soins médicalement nécessaires et non sur la capacité de payer d'une personne.

Nous nous attendons à ce que le D<sup>r</sup> Day en appelle de la décision et la lutte se poursuivra jusqu'à la Cour suprême du Canada.

## **Congrès du travail du Canada (CTC)**

Compte tenu des récents commentaires de la médecin-hygiéniste en chef de la Colombie-Britannique sur les rassemblements publics, l'Assemblée générale du CTC sera reportée à 2021. Par conséquent, les quatre dirigeants demeurent en poste jusqu'à la tenue de l'Assemblée. Le Comité exécutif s'est réuni à la mi-juillet pour discuter de divers dossiers, dont l'Assemblée et les mandats des dirigeants. Le Comité a proposé à l'unanimité que l'Assemblée générale du CTC ait lieu au plus tard en juin 2021, soit en personne, soit virtuellement.

## Négociations collectives, grèves et lock-outs

PROVINCE	S. I.	EMPLOYEUR	N <sup>bre</sup> de MEMBRES	DÉBUT DE LA GRÈVE	DURÉE (jours)
Nouveau-Brunswick	4193	Commission des déchets solides Népisiguit-Chaleur	21	Lockout 13 février 2020	165
Québec	375	Association des employeurs Maritimes	1151	10 août 2020	12

### **Grève et lock-outs**

La section locale 4193 du SCFP (Commission des services régionaux Chaleur : Gestion des déchets solides) a mis fin à un lock-out de 165 jours le 28 juillet avec la ratification d'une convention collective de cinq ans.

La section locale a brisé le modèle salarial de la région de Chaleur en négociant une hausse de 2 % pour les trois premières années et de 1,75 % pour les quatrième et cinquième années de la convention, tout en résistant aux concessions et aux propositions de traitement avec disparité.

Le protocole de retour au travail négocié incluait le retrait des mesures disciplinaires prises contre huit membres, le retrait d'une poursuite contre la section locale et la protection contre toute autre mesure disciplinaire imposée à des membres en lien avec le conflit de travail.

L'employeur a utilisé toutes les tactiques possibles pour briser la solidarité de nos membres, y compris le recours à des travailleurs de remplacement et une demande d'injonction pour limiter le piquetage.

Les membres de la section locale 4193 ont riposté et tenu tête à l'employeur, malgré les difficultés créées par un lock-out en temps de pandémie. Je les félicite d'avoir résisté aux concessions et d'avoir négocié une convention équitable. Leur longue lutte et leur victoire, obtenue grâce au soutien des membres de tout le pays et des alliés du mouvement syndical et de la communauté, montrent bien notre force collective.

La section locale 375 (Syndicat des débardeurs du Port de Montréal) et l'Association des employeurs Maritimes (AEM) ont conclu une trêve provisoire de sept mois mettant ainsi fin à la grève déclenchée le 10 août 2020.

Par entente mutuelle, les parties ont convenu de cesser leurs moyens de pression et de travailler à l'atteinte d'une convention collective. Si ces efforts échouent, elles pourront renvoyer certaines questions en arbitrage.

### **Autres négociations**

Les travailleurs municipaux du district de Fort St. James, en Colombie-Britannique, ont ratifié à l'unanimité leur première convention collective. Après presque de neuf mois de négociations, les membres de la section locale 4951-02 ont fait un immense pas vers l'atteinte de la sécurité d'emploi et de l'équité au travail.

Les travailleurs du district de Fort St. James, une petite communauté située à deux heures de Prince George, se sont joints à la section locale 4951 du SCFP en septembre 2018. L'unité inclut 22 cols blancs et cols bleus occupant divers emplois dans l'ensemble du district. La nouvelle convention collective prévoit une meilleure sécurité d'emploi et établit un processus d'évaluation des emplois – une première pour le district.

En juin, les employés des services médicaux d'urgence de la Nation Oneida de Thames ont conclu une première convention collective par arbitrage. Il s'agit du premier contrat entre le syndicat et les services paramédicaux d'une Première Nation en Ontario.

Cette nouvelle convention collective des membres de la section locale 35-6 prévoit des hausses salariales plus élevées que la moyenne pour les ambulanciers paramédicaux à temps plein et à temps partiel, ainsi que l'instauration d'une prime d'équipe. Les travailleurs à temps plein recevront une augmentation des prestations pour soins ophtalmologiques et pour invalidité de longue durée. Quant aux travailleurs à temps partiel, ils obtiennent la parité pour les paies de congé annuel et l'accès au programme d'aide aux employés.

Les membres de la section locale 9 du SCFP en Saskatchewan ont voté à 82 % en faveur d'une nouvelle convention collective conclue avec la Ville de Moose Jaw.

L'entente de quatre ans contient de nouvelles dispositions relatives aux congés pour violence familiale, augmente les congés de deuil et incluent les aînés autochtones, met en place une date de début pour l'ancienneté et crée un processus conjoint d'évaluation des emplois en vue d'atteindre l'équité salariale. Elle comprend aussi un retrait progressif de la structure salariale avec clauses de disparité pour les étudiants, dont les salaires seront désormais équivalents aux salaires normaux de départ.

## **Le point sur les régions**

### **Maritimes**

En juin, le SCFP-Nouveau-Brunswick et le SCFP-Île-du-Prince-Édouard ont tenu les deux premiers congrès virtuels de l'histoire du SCFP.

Dans le respect des principes de base de la démocratie et de la reddition de comptes du SCFP, les deux divisions ont relevé le défi, adapté leurs façons de fonctionner aux restrictions imposées par la pandémie de COVID-19 et organisé d'excellents congrès en ligne. Leurs dirigeants ont rendu compte de leurs activités, les membres ont débattu de résolutions et de modifications aux statuts et des élections ont eu lieu. Même si un congrès virtuel n'apporte pas la richesse du contact humain, de la socialisation et du réseautage, les exigences de la bonne gouvernance ont été respectées et je suis fier de ce que ces deux divisions ont accompli. J'ai été heureux de participer aux deux événements et je remercie sincèrement tous les militants et membres du personnel qui ont rendu la chose possible.

### **Île-du-Prince-Édouard**

À l'Î.-P.-É., les sections locales du secteur de l'éducation ont travaillé fort à cerner les enjeux et à faire pression sur le ministère de l'Éducation pour que soient adoptées des pratiques qui accordent la priorité à la santé et à la sécurité des travailleurs pour la réouverture des écoles. Le plan opérationnel aurait dû tenir compte de l'incapacité pour le personnel et les élèves de respecter la distanciation physique à bord des autobus scolaires et dans la plupart des milieux scolaires, mais ces enjeux ont été oubliés.

De nouveaux règlements sur le harcèlement au travail sont entrés en vigueur en juillet à l'Î.-P.-É. et ils devraient être respectés par les employeurs pour promouvoir un milieu de travail positif et respectueux qui assure la sécurité au travail.

### **Nouveau-Brunswick**

Les Néo-Brunswickois sont allés aux urnes à la mi-septembre et le SCFP a veillé à ce que les enjeux cruciaux pour nos membres au travail soient au cœur de ces élections.

Les conservateurs ont montré qu'ils ne s'intéressent pas aux services publics et ont fait la promotion de leurs mesures d'austérité comme jamais, même si la pandémie de 2020 a bien montré que de solides services publics sont essentiels à notre bien-être. Le gouvernement Higgs a renoncé au financement fédéral pour le transport en commun et n'était pas intéressé à recevoir de l'argent du fédéral pour aider à augmenter les salaires des travailleurs de la santé, ce qui montre sans équivoque à quelle enseigne il loge. Même quand l'argent est là, ce gouvernement laisse l'État rétrécir en refusant d'investir pour le soutenir.

Le SCFP-Nouveau-Brunswick a participé aux élections en invitant les Néo-Brunswickois à faire un choix différent et à élire un gouvernement progressiste qui permettrait à la province de grandir comme elle le devrait. Malheureusement, les conservateurs ont obtenu une majorité le soir des élections.

Toutes les unités provinciales sont toujours à la table de négociation et la campagne « Négocions vers l'avant » s'adapte au contexte actuel.

## **Atlantique**

### **Nouvelle-Écosse**

Au début d'août, le premier ministre Stephen McNeil a annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions de premier ministre et de chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse. Stephen McNeil n'était certainement pas un ami du mouvement syndical et nous ne pouvons qu'espérer que son successeur aura plus de respect pour le processus de négociation collective et le rôle des syndicats comme égalisateurs dans une économie de plus en plus inégale.

Quand les taux d'infection de COVID-19 ont chuté à presque zéro dans la province cet été, les efforts dans le secteur de la santé se sont concentrés sur l'atteinte de la parité salariale pour les infirmières auxiliaires autorisées (IAA), après que le gouvernement libéral eut annoncé une hausse salariale de 12 % pour un groupe d'IAA qui avaient déposé un grief en 2014. La campagne multisyndicale a été efficace; l'augmentation salariale a été accordée à toutes les IAA travaillant dans les secteurs des soins primaires, des soins de longue durée, des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et des services de soutien à domicile.

Malgré l'ajout et le financement du poste d'auxiliaire aux soins de longue durée, les pénuries de personnel sont toujours aussi répandues dans le secteur. En pleine pandémie, nous reconnaissons le dévouement extraordinaire de nos membres qui continuent leur travail en ces temps si difficiles. La plupart attendent toujours une rémunération adéquate pour ce travail essentiel.

Dans le secteur de l'éducation, le SCFP a fait pression en faveur d'une meilleure planification, d'un contrôle des infections plus strict et d'une plus grande clarté des mesures de prévention en santé et en sécurité pour la réouverture des écoles. Avec le retour à l'école, les garderies se préparent à accroître leur capacité, ce qui entraîne aussi son lot de défis en ce qui a trait à la sécurité. De plus, les éducateurs de la petite enfance (EPE) sont aux prises avec des inégalités entre le personnel des garderies sans but lucratif et celui des programmes gouvernementaux pré-primaire. La section locale 4745 a organisé une campagne en faveur d'une rémunération égale pour tous les EPE de la Nouvelle-Écosse.

## **Terre-Neuve-et-Labrador**

Après la démission de Dwight Ball comme premier ministre, Andrew Furey est devenu chef et premier ministre le 19 août et il a remanié son cabinet. Le ministre Osbourne ne supervise plus les négociations provinciales pour le gouvernement. Le SCFP tient bon et refuse les concessions exigées dans le Régime de retraite de la fonction publique (Public Service Pension Plan ou PSPP) même si d'autres syndicats ont accepté une proposition qui limiterait la formule des prestations à 2 % de service. Avec cette proposition, la bonification du Régime de pensions du Canada diminuera pour les membres qui adhèrent au PSPP.

Le plan de retour à l'école du gouvernement a soulevé de nombreuses questions pour nos membres du secteur de l'éducation. Le SCFP a exprimé les préoccupations des membres dans les médias, a fait pression sur la Commission scolaire du district anglophone et organisé une excellente assemblée publique avec les travailleurs de l'éducation.

La section locale 2099 du SCFP de Mount Pearl a perdu patience après une interminable enquête pour harcèlement et intimidation au travail visant l'ancien directeur administratif de la municipalité, qui a passé neuf mois en congé payé pendant l'enquête. En juin, la section locale a lancé une campagne publique en faveur d'un milieu de travail respectueux et inclusif, exempt de harcèlement et d'intimidation. La Ville a finalement rédigé une motion visant à congédier le directeur administratif pour motif valable, mais il a démissionné avant qu'elle soit présentée au conseil municipal. Selon les dossiers obtenus par « CBC News » grâce à la loi sur l'accès à l'information, les contribuables de Mount Pearl avaient déjà payé 70 000 \$ en frais juridiques externes à la fin d'avril pour l'enquête sur le harcèlement.

## **Québec**

L'été a été chaud au Port de Montréal. Après que le Conseil canadien des relations industrielles ait rendu une décision favorable à la section locale 375, lui reconnaissant un plein droit de grève avec des services essentiels limités aux navires desservant Terre-Neuve et Labrador, les débardeurs sont entrés en moyens de pression. L'employeur ayant choisi de modifier leurs conditions de travail unilatéralement, les membres de la section locale 375 ont déclenché une grève générale illimitée. Face à la menace de l'employeur d'utiliser des travailleurs de remplacement, plusieurs sections locales et autres syndicats alliés ont annoncé que des renforts seraient présents sur les lignes de piquetage. L'escalade du conflit a mené les parties à négocier une trêve pour se concentrer sur la négociation de la convention collective. Jusque-là, l'employeur ne montrait aucune ouverture à négocier de bonne foi.

Les négociations avec le gouvernement du Québec pour les secteurs de la santé et de l'éducation ont repris en août. Malgré les annonces du premier ministre concernant des primes pour nos membres en première ligne, les offres gouvernementales ne sont pas à la hauteur du rattrapage salarial requis pour faire face aux pénuries de main d'œuvre dans ces secteurs. Les syndicats réclament des aménagements aux horaires et à l'organisation du travail pour permettre aux employés de la santé et de l'éducation de concilier travail et famille adéquatement.

Les syndicats du secteur municipal aux prises avec la *Loi 15*, qui leur a imposé des concessions au chapitre des régimes de retraite, ont eu une victoire partielle : la Cour supérieure a déclaré que certains articles de cette loi, soit ceux concernant l'indexation des rentes des retraités, étaient inconstitutionnels et les a annulés. D'avis que d'autres dispositions auraient dû connaître le même sort, le SCFP a porté une partie du jugement en appel.

## **Ontario**

Pour la troisième fois en quatre ans, le régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (Ontario Municipal Employees Retirement System ou OMERS) a tenté d'éliminer l'indexation garantie. Le SCFP-Ontario a informé les membres des immenses désavantages de cette proposition. Résultat : plus de 5 000 courriels opposés au plan ont été envoyés. La campagne a aussi réussi à convaincre les syndicats et les employeurs du bien-fondé du concept de rachat de service pendant la crise de la COVID-19 et d'ouvrir le régime aux employés à temps partiel.

Malheureusement, malgré un immense effort, la proposition « d'indexation à risque partagé » a été adoptée. Pour les services effectués après le 31 décembre 2022, l'indexation annuelle de cette portion du régime OMERS pourra être réduite et même éliminée. La mesure touchera particulièrement les jeunes travailleurs ou les nouvelles recrues qui ne profiteront pas de l'indexation garantie de leurs prestations de retraite. Les participant au régime déjà à la retraite ne seront pas touchés par le changement.

D'autres changements ont été apportés au régime. Le conseil a voté en faveur de trois changements techniques qui facilitent les rachats de service à l'OMERS pour les travailleurs mis à pied ou dont les revenus ont baissé à cause de la COVID-19. Le conseil a aussi adopté une modification qui permet aux travailleurs à temps partiel, occasionnels et à contrat d'adhérer plus facilement à l'OMERS.

Le gouvernement provincial a adopté la *Loi 195*, qui prolonge les décrets d'urgence, même si la *Loi* même déclare la fin de l'état d'urgence. Le SCFP-Ontario continue de riposter et soutient que le gouvernement aurait dû négocier des solutions avec les travailleurs et leurs syndicats au lieu d'adopter des décrets qui permettent aux employeurs de ne pas respecter les droits du travail.

Ces décrets, qui touchent les milieux de travail et dérogent à des sections des conventions collectives du secteur public, permettent aux employeurs d'annuler des congés prévus et le droit à des mises à pied basées sur l'ancienneté, d'éliminer des droits relatifs au redéploiement, de modifier les affectations de travail, de changer les horaires et, dans certains cas, de suspendre le processus de règlement des griefs.

Depuis le 17 août, 22 rassemblements régionaux ont eu lieu dans des collectivités de toute la province pour protester contre l'adoption de la *Loi 195*.

Au moins 6 450 travailleurs de la santé de l'Ontario ont contracté la COVID-19 au travail et approximativement 14 en sont morts. En plus d'éliminer de nombreuses protections accordées aux travailleurs de la santé, la *Loi 195* enlève des droits plus larges, comme le droit de s'assembler et de protester, sans compter qu'elle réduit certaines protections environnementales.

Le CSHO et le SCFP évaluent présentement la possibilité de contester la loi devant les tribunaux.

## **Manitoba**

En mars 2017, le gouvernement du Manitoba a présenté la *Loi sur la viabilité des services publics* (LVSP) qui aurait gelé les salaires de 120 000 travailleurs du secteur public pendant deux ans et les aurait limités pour deux autres années. Le SCFP s'est joint à d'autres syndicats et a formé un partenariat pour la défense des services publics et du droit de négocier collectivement, et a poursuivi le gouvernement devant les tribunaux.

En juin 2020, le SCFP et d'autres syndicats ont remporté une victoire judiciaire lorsque la Cour du Banc de la Reine du Manitoba a jugé que la *Loi* entravait directement la libre négociation collective et l'a déclarée inconstitutionnelle. Cette victoire deviendra immédiatement importante pour les sections locales du SCFP qui ont subi les effets de la *Loi* aux tables de négociation depuis son adoption. Comme prévu, le gouvernement a choisi d'en appeler de la décision de la Cour et le SCFP continue à jouer un rôle important dans la planification des étapes suivantes de cette contestation judiciaire.

Cet été, le gouvernement provincial a profité de la crise de la COVID-19 pour imposer des reculs et des mesures d'austérité dans les services publics. Le gouvernement a ordonné à Hydro-Manitoba et à d'autres employeurs du secteur public de trouver des économies qui seraient appliquées à la prévention et à la réponse à la pandémie.

Le SCFP a été le premier à s'opposer publiquement aux mesures d'austérité et a été joint par d'autres syndicats pour résister aux mises à pied et à la réduction des heures de travail. La section locale 998 a reçu une bonne couverture médiatique et obtenu un solide soutien de la population. Il est clair que sa campagne de 2019 en faveur du maintien d'Hydro-Manitoba dans le secteur public a aussi profité aux travailleurs d'Hydro et il y a eu une importante expression publique d'opposition aux réductions de main-d'œuvre.

## Saskatchewan

La section locale 5430 du SCFP, qui représente 13 000 travailleurs de la santé de toute la Saskatchewan, a lancé une campagne télé célébrant le travail des employés de la santé pendant la pandémie.

Tout au long de cette crise, le ministère de la Santé, l'autorité sanitaire de la Saskatchewan et les cinq syndicats du secteur de la santé de la province se sont rencontrés chaque jour pour faire le point sur les effets de la pandémie. Le SCFP utilise cet important forum pour défendre les droits et les préoccupations de ses membres.

La privatisation et la sous-traitance inquiètent toujours dans le secteur de la santé. L'ancienne région sanitaire de Prairie North (fPNHR) a commencé à sous-traiter les services d'urgence et à obliger nos membres d'autres établissements à travailler à plusieurs lieux. Le SCFP a déposé des griefs dans ce dossier. Mais il y a de bonnes nouvelles sur ce front, car la fPNHR a accepté de ramener à l'interne les services de nettoyage de l'établissement de North Battleford.

Le Comité directeur des travailleurs en éducation a organisé plusieurs réunions Zoom avec les présidentes et présidents des sections locales avec une participation très élevée. Ces réunions ont été d'importants forums et ont permis de partager l'information et les préoccupations entre les divisions scolaires, en plus de fournir du soutien aux leaders des sections locales qui s'efforcent d'assurer un retour à l'école sécuritaire à l'automne. La plupart des membres du personnel permanents de ce secteur ont évité les mises à pied, mais les employés temporaires et occasionnels ont eu moins de chance, la plupart ayant perdu des heures au printemps. Les sections locales sont déterminées à ce que le plus grand nombre possible de travailleurs rentrent au travail lorsque les écoles rouvriront.

Afin d'assurer le maintien d'une bonne gouvernance locale malgré la pandémie et les défis que doivent relever les membres qui n'ont pas accès à une technologie fiable, la section locale 4618 a tenu ses élections à une assemblée des membres organisée en plein air cet été.

La disparité intrinsèque de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est apparente dans le secteur de la garde à l'enfance en Saskatchewan. La coopérative Awasis Child Care (où les travailleurs sont représentés par la section locale 5371) a demandé et obtenu la SSUC, ce qui a permis à l'employeur de rappeler 23 des 34 membres mis à pied. Toutefois, la garderie de l'Union étudiante de la Saskatchewan (section locale 5408) s'est vu refuser sa demande de SSUC parce que sa liste de paie est donnée à contrat à l'Université et qu'elle est donc considérée comme un employeur du secteur public. L'employeur et le SCFP-Saskatchewan ont joint leurs forces et luttent pour obtenir cette importante subvention.

## **Alberta**

Jason Kenney et son gouvernement du « United Conservative Party » ont intensifié leurs attaques contre les travailleurs et les syndicats lorsqu'ils ont forcé l'adoption de la *Loi 32* à l'assemblée législative. Cette loi transformera radicalement les relations de travail en Alberta, affaiblira le consensus canadien et ouvrira la voie aux lois antisyndicales de « droit au travail ». Elle constitue une attaque sans précédent contre les finances des syndicats, elle bouleverse la manière dont nous défendons nos membres et elle pourrait restreindre considérablement l'appui que peuvent offrir les syndicats à leurs communautés, ainsi que leur participation au discours public.

L'un des plus grands changements mis en œuvre a trait à la façon dont les syndicats peuvent percevoir les cotisations. La *Loi 32* exige des syndicats qu'ils utilisent de leurs ressources pour obtenir la permission de chaque membre avant de percevoir des cotisations syndicales destinées à des dons politiques et de bienfaisance, qu'ils soient membres ou membres Rand, elle accroît le fardeau de la reddition de comptes financière et exige la provision de ressources pour réagir aux différends et aux plaintes.

Le SCFP s'est joint à d'autres syndicats pour contester cette loi devant les tribunaux.

En plus de ces attaques contre nos droits prévus dans la *Charte*, la *Loi 32* apporte d'immenses changements aux codes des relations de travail et des normes d'emploi, ce qui a des effets négatifs sur les travailleurs de la province, syndiqués ou non.

La *Loi 32* poursuit des changements instaurés précédemment qui visent les grèves et les rassemblements, en plus d'offrir une aide juridique et pratique aux membres qui voudraient attaquer les syndicats en déposant des plaintes. Résultat : nous avons constaté une hausse des menaces de désaccréditation et des plaintes relatives au devoir de juste représentation.

Le gouvernement continue ses compressions, ses gels d'embauchage et ses mises à pied dans le secteur M-12 pendant qu'il planifie la réouverture des écoles. Un sous-comité des présidentes et présidents du secteur M-12 a été formé pour élaborer une stratégie de négociation qui permettra aux sections locales de la province de résister aux reculs et aux compressions dans le financement de l'éducation. Ce sous-comité prépare une plateforme pour partager des propositions et des documents, ainsi que les directives gouvernementales données à d'autres sections locales de la province.

## **Colombie-Britannique**

Un autre exemple des problèmes inhérents à la SSUC est apparu à Vancouver, où la « Pacific National Exhibition » (PNE) s'est vu refuser une demande de subvention salariale parce qu'elle appartient à la Ville de Vancouver et est par conséquent considérée comme un employeur du secteur public, même si elle fonctionne entièrement comme organisation sans but lucratif. Au cours des dernières années, pendant l'exposition de l'été, la PNE a employé plus de 4 000 travailleurs, membres de la section locale 1004 du SCFP.

Ses revenus ayant considérablement diminué à cause de la pandémie et en l'absence de soutien des ordres supérieurs de gouvernement, la PNE se retrouve avec un manque à gagner de 20 millions de dollars. Si elle ne reçoit pas de soutien, le travail de nos membres pourrait être privatisé. La section locale 1004 demande au gouvernement fédéral de l'aider à sauver la PNE – et les emplois de nos membres.

Le SCFP a connu plusieurs importantes victoires au chapitre du recrutement en Colombie-Britannique cet été. La section locale 389 a accueilli huit nouveaux membres du musée et des archives de North Vancouver (North Vancouver Museum and Archives). Ces travailleurs documentent l'histoire du développement de North Vancouver et s'occupent des archives des artefacts historiques. La section locale 1936 représente maintenant neuf travailleurs de l'Association des survivants de torture de Vancouver (Vancouver Association of Survivors of Torture), qui offrent de la thérapie et des services aux réfugiés et aux immigrants fuyant la persécution. La section locale 458 a accueilli 23 nouveaux membres à l'emploi du « Sunnyside Campground » de Cultus Lake, appartenant au « Cultus Lake Park Board », qui en assure le fonctionnement. Et la section locale 403 a célébré la réussite d'une campagne de recrutement en juin lorsque 147 travailleurs des loisirs et de la culture du canton de Langley et du « Langley Centennial Museum » ont voté en faveur de l'adhésion au SCFP.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

Les conventions collectives de la plupart des travailleurs des services de soutien à contrat (contracted support services workers ou CSSW) arrivent à échéance à la fin de septembre 2020 et les membres du SEH de ce secteur se préparent aux négociations.

La pandémie de COVID-19 a empêché les réunions en personne et les grands rassemblements, mais le SEH continue à préparer les négociations à l'aide d'autres outils et plateformes électroniques qui permettent la participation des membres au processus de négociation.

Un plan détaillé a été mis au point en prévision des négociations, qui auront lieu en novembre. La première étape était une assemblée publique téléphonique tenue en juillet pour faire le point avec les membres sur les plans de négociation et répondre à leurs questions. Des comités de négociation seront nommés et élus en septembre et un sondage sur les négociations aidera ces comités à établir les priorités et les exigences.

Entre-temps, le syndicat continue de se concentrer sur son objectif plus large, qui est de ramener les services de soutien à contrat sous le contrôle direct des autorités sanitaires. Le SEH défend toujours la mise en œuvre du cadre d'ajustement du travail (Labour Adjustment Framework) négocié par le syndicat avec l'Association des employeurs de la santé de la C.-B. et qui établit le processus qui servira à ramener les services sous-traités à l'interne.

Plus tôt cet été, les aides-soignantes et aides-soignants du « Lynn Valley Care Centre » de North Vancouver ont voté en faveur de l'adhésion au Syndicat des employés d'hôpitaux dans le cadre d'un vote postal supervisé par la division des normes d'emploi de la C.-B. (Employment Standards Branch). C'est au « Lynn Valley Care Centre » qu'est arrivé le premier décès dû à la COVID au Canada et l'éclosion qui a suivi a résulté en 20 morts avant d'avoir été déclarée maîtrisée au début de mai. Plus de 50 résidents et deux douzaines de membres du personnel ont contracté la COVID-19.

Ces aides-soignants sont au service de « Pro Vita Care Management » – une entreprise sous-traitante créée lorsque le précédent gouvernement libéral de la Colombie-Britannique a ouvert les foyers de soins de longue durée à la sous-traitance en 2002. Le SEH représentait les aides-soignants à ce lieu de travail avant la sous-traitance de leur travail il y a environ 15 ans en vertu de la loi adoptée par les libéraux et encore avec le sous-traitant qui a suivi. Mais ces aides-soignants étaient privés de représentation syndicale depuis que le foyer de soins avait changé de sous-traitants en 2012. Ils ont voté à 97 % en faveur de l'adhésion au SEH.

## **Transport aérien**

Nos membres du secteur du transport aérien souffrent toujours de la chute du nombre de déplacements entraînée par les restrictions mises en place à cause de la pandémie. Nos sections locales et composantes ont dû faire face à une multitude de problèmes découlant des nombreuses mises à pied du printemps et ont fait pression sur les employeurs pour qu'ils maintiennent les agents de bord sur la liste de paie en utilisant la subvention salariale offerte par le gouvernement fédéral.

Malgré les engagements de l'ancien ministre des Finances, le programme n'était pas conçu de manière à permettre aux travailleurs de donner leur opinion sur la façon dont la subvention salariale serait appliquée par les employeurs. Aucune condition liée aux salaires et aux avantages sociaux n'était prévue et certains employeurs en ont profité pour exiger d'importantes concessions des syndicats.

En collaboration avec le CTC et avec les alliés, le SCFP a fait pression sur les ministres fédéraux pour que soit accordé un soutien financier spécifique à l'industrie du transport aérien dans le but de protéger les emplois et les conditions de travail, un peu comme ce qui s'est passé aux États-Unis. Le gouvernement Trudeau a choisi d'offrir un programme général, qui ne répond pas aux besoins de nos membres. Le SCFP continuera à exiger un meilleur plan pour les travailleurs du transport aérien.

## **Rapport sur le recrutement**

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 2020, le SCFP a accueilli dans ses rangs 1 766 nouveaux membres répartis dans 26 nouvelles unités de négociation. Le personnel et les membres-organiseurs ont recruté 197 membres dans le secteur de la santé, 8 dans celui de l'éducation de la petite enfance, 190 dans les municipalités, 349 dans les services sociaux et 994 au SEH.

En ce moment, 41 nouvelles campagnes sont en cours. Si elles réussissent, elles permettront d'accroître notre effectif de 12 765 membres. En outre, 10 demandes d'accréditation présentées aux commissions des relations de travail pourraient nous permettre de syndiquer 984 nouveaux membres.

Malgré les défis que nous impose la COVID-19, nous poursuivons nos projets de syndicalisation partout au pays.

La pandémie nous a obligés à changer considérablement notre façon de recruter au SFCP. Habituellement, des rencontres en personne sont essentielles pour bâtir les relations et la confiance nécessaires à la formation d'une unité de négociation. La COVID-19 a rendu ce mode de fonctionnement impossible.

Au Québec, nous avons déposé une demande d'accréditation au TAT pour syndiquer 31 chauffeurs d'autobus interurbains sur la ligne Deux-Montagnes. Un accord est proche avec l'employeur pour intégrer ces membres à la section locale 4846, formée d'employés de Lanau Bus.

Nous avons déposé des demandes d'accréditation au TAT pour syndiquer 70 employés de la Croix-Rouge, qui se joindront à la section locale 1995.

Nous avons présenté une demande d'accréditation à la CCRI pour syndiquer les commis, superviseurs, coordonnateurs et membres du personnel de bureau, pour un total d'environ 10 employés.

La section locale 4813 a accepté de représenter les trois employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Une demande d'accréditation a été envoyée au TAT le 3 août.

Nous avons profité d'une période ouverte pour présenter une demande d'accréditation visant à syndiquer les 191 membres de la section locale 9875, avec laquelle nous avons une entente de service.

En Ontario, la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRO) a apporté plusieurs changements au processus. La Commission est passée au vote en ligne dans toute la mesure du possible, a commencé à accepter des preuves d'adhésion électroniques et accepte les demandes et soumissions par courriel seulement. Le passage au vote en ligne a aussi entraîné quelques légers retards dans l'accès au vote en plus d'allonger les périodes de vote. Certains employeurs étaient contre la tenue de votes pendant la pandémie, mais la CRO a rejeté leurs objections.

Nous avons tenu cinq votes en utilisant la preuve électronique fournie par Adobe Sign. La pandémie a aussi créé une nouvelle catégorie d'emploi dans de nombreux milieux de travail : les agents de contrôle. En plus de travailler par secteurs et par sections locales sur les conventions collectives dans les milieux de travail pour les personnes redéployées à ces postes, nous avons organisé une campagne dans l'ensemble du secteur hospitalier pour que ces travailleurs soient inclus dans notre syndicat.

Le mécontentement dû à la pandémie a accru l'intérêt pour l'adhésion au SCFP, en plus d'aider à amorcer et à conclure plusieurs campagnes. Mais ce contexte peut aussi nous nuire et nous continuons à mener divers projets pour résister aux campagnes de maraudage ou de désaccréditation dans le secteur de la santé, ce qui rend la situation actuelle beaucoup plus difficile.

### **Projet pilote de soins à domicile à Kingston**

Les réunions reprendront en septembre, en commençant par le groupe des services paramédicaux de Cornwall. Le recrutement en ligne s'est poursuivi pendant le trimestre, mais l'ajout du recrutement en personne, dans le respect de toutes les directives de la santé publique, permettra de faire avancer le projet encore plus.

### **Campagnes dans les hôpitaux de Toronto**

Il y a en ce moment cinq campagnes dans les hôpitaux de Toronto : Mount Sinai (libération NOWU – personnel de service et de bureau); Unity Health Toronto (postes administratifs et connexes qui restent); Trillium Health (personnel de bureau); University Health Network (personnel de bureau); et Sick Kids (personnel de bureau).

Parmi toutes ces campagnes, nos efforts portent surtout sur l'hôpital Mount Sinai. La période ouverte commence le 1<sup>er</sup> octobre et nous voulons être prêts à déposer des demandes de substitution pour les quatre unités de négociation.

Nous commencerons aussi le recrutement en personne au Mount Sinai et, comme pour les soins à domicile, nous respecterons les directives de la santé publique régionale. Selon notre estimation du nombre d'employés, nous avons suffisamment de cartes pour présenter une demande pour une des unités et il ne nous manque de 20 à 25 cartes pour les trois autres unités.

Les campagnes actives continuent, pendant que les possibilités de recrutement augmentent en Alberta. Des présentations prévues seront adaptées aux plateformes Zoom et Skype. Des demandes viennent de tous les secteurs à mesure que s'accumulent les compressions budgétaires de l'UCP et que les menaces de privatisation, de mises à pied et de reculs salariaux augmentent.

Nous avons réussi à repousser quatre menaces de désaccréditation sur cinq au cours des huit derniers mois. Nous pensons que les demandes continueront parce que le gouvernement invite et aide active les membres des syndicats à se désaccréditer.

Les réunions de stratégies sur les priorités municipales se sont étendues à d'autres secteurs clés, comme l'éducation, l'enseignement postsecondaire et la garde à l'enfance, où il existe un potentiel de simple recrutement général, de fusions et de densité.



## Personnel à la retraite

- Shirley Mannion Bureau national
- Sheila Mantell Bureau de Nanaimo
- Roger Laramée Bureau régional du Québec
- Joan Blacquier Bureau régional des Maritimes
- Joseph Mele Bureau régional de l'Ontario
- Ruby Chisholm Bureau régional de l'Ontario
- Catherine Cheeseman Bureau de Peterborough

## Amis du SCFP

- Jack Rodie Ancien président de la division du MB
- Kim Manton Ancien membre du SCFP
- John Loxley Membre du CCPA

En toute solidarité,

Le président national,



MARK HANCOCK

:tp/sec